

La pénible litanie féministe

Article rédigé par *Liberté politique*, le 26 novembre 2024

Le 25 novembre était la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, mise en place par l'ONU en 1999. Cela a été l'occasion d'un déballage associatif et institutionnel pesant et un peu contraint, avec en toile de fond l'idée de faire de la femme une victime spécifique dans la société et de polariser un peu plus le débat politique.

La question féministe est devenue un nouveau tabou au fil des années. Seuls l'islam et l'immigration peuvent ici et là contrecarrer, souvent pour le pire, le logiciel de gauche de lutte des sexes imposé par les associations et partis politiques engagés en faveur de cette idéologie.

À chaque nouvelle journée de la femme ou des violences faites aux femmes, chacun y va de sa litanie louant les combats du féminisme, et cela également à droite, où l'on s'appuie sur l'idéologie féministe pour pointer du doigt les contradictions de la gauche en la matière et, généralement, se positionner sur le terrain identitaire.

En réduisant la femme à une dimension de guerre des sexes, la gauche, à la sauce Sandrine Rousseau, crée une ligne de fracture supplémentaire, en plus des multiples divisions qui traversent la société.

Reproduisant le discours victimaire qui sied à toutes les minorités, la gauche occupe le terrain avec un sujet sans intérêt. Alors que la crise économique guette et que la crise sécuritaire rend le quotidien des Français, y compris des femmes, un calvaire, la plainte féministe contraint ces dernières à entrer dans une sorte de concours national de pleurniche, qui ne débouche jamais sur rien de digne ou de bon.

Nous ne ferons pas, dans cet éditorial, le procès du féminisme. Il a déjà été instruit par des auteurs comme Michel Cloucard, Alain Soral ou même Éric Zemmour, mais aussi par des femmes pas franchement convaincues que le féminisme leur veut du bien.

Il serait vain de rappeler que les professions du droit, notamment dans la magistrature (69 % des juges de l'ordre judiciaire), sont majoritairement occupées par des femmes, que derrière de nombreux criminels se cache une complice féminine. On citera ici Michelle Martin, la femme de Marc Dutroux... Combien de cas de jeunes filles violées par leur beau-père ont enduré le silence criminel de leur mère ?

Il ne s'agit pas ici d'opposer hommes et femmes, mais de relativiser l'oppression qui pèserait sur les secondes. S'il était question de faire les comptes en matière de sacrifice, on pourrait aussi compter le nombre de noms de femmes inscrits sur les monuments aux morts de la Grande Guerre ou encore le nombre de femmes mineures de fond... Inutile de se renvoyer la balle indéfiniment : hommes et femmes ont parfois partagé les mêmes fardeaux, parfois été confrontés à des drames différents.

Qu'il existe chez certains hommes une misogynie crasse n'est pas à prouver. Faire de la lutte contre ce phénomène un combat politique semble être un passe-temps pour personnes aisées ou, en tout cas, qui ont du temps à perdre, des élus par exemple. Chez ces derniers, il conviendra d'ailleurs de regarder de près qui défend vraiment les femmes. Et parmi les donateurs de leçons, à gauche, se trouvent parfois des prédateurs : on évoquera ainsi le nom de Denis Baupin, ancien député écologiste et mari de l'ancienne ministre

Emmanuelle Cosse. En octobre, c'est un député LFI, Hugo Prévost, qui démissionnait après des accusations de violences sexuelles... Le syndicat d'extrême gauche UNEF s'est lui embourbé dans des affaires scabreuses depuis plusieurs années...

Côté militant, le cas du LFIste Pierre-Alain Cottineau, qui a torturé et violé une fillette de 4 ans, peut-il être considéré comme un militant féministe ?

Enfin, il convient de rappeler que l'immense majorité des Français (et des Françaises !) n'éprouvent aucun ressentiment à l'égard du sexe opposé et se contrefichent de ces luttes superficielles, qui ajoutent toujours un peu plus de polarisation dans une société déjà fracturée.

Olivier Frèrejacques

Président de Liberté politique



26/11/2024 01:00